



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CASTEX**

DELIBERATION N° 2023-33 DU 16 DECEMBRE 2023

Nombre de conseillers en exercice : 5	
Présents : 5	Absent : 0
Représentée : 0	Votants : 5
POUR : 5	CONTRE : 0
Abstention : 0	Quorum : 3

Le seize décembre deux mille vingt-trois à neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame La Maire conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales. La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Anne COURTIAL, Maire.

Présents : Virginie BROS-FACER, Mélanie COT, Anne COURTIAL, Didier GABRIEL, Marie-Dominique SELETTI

Absent excusé : Aucun

Procuration : Aucune

Secrétaire de séance : Virginie BROS-FACER

Date de convocation : 12/12/23

Date d'affichage : 12/12/23

DESIGNATION D'UN ELU REFERENT FORET-BOIS

Madame la Maire donne lecture du mail de l'Union Régionale des Collectivités forestières Occitanie du 5 décembre 2023.

Il est demandé qu'un élu référent forêt-bois soit désigné au sein du Conseil Municipal.

Mme Mélanie COT propose sa candidature.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- désigne Mme Mélanie COT, référent forêt-bois ;
- autorise Madame la Maire à communiquer les coordonnées du référent forêt-bois à l'Union Régionale des Collectivités forestières Occitanie.

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Fait et délibéré à Castex, le 16 décembre 2023

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 009-210900841-20231216-2023_33-DE



La secrétaire de séance,
Virginie BROS-FACER

Madame La Maire
Anne COURTIAL



Le Maire certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte le 19/12/2023
Après dépôt en sous-préfecture le 19/12/2023
Après publication ou notification le 19/12/2023

DESIGNATION D'UN ELU REFERENT FORET-BOIS

Madame la Maire donne lecture du mail de l'Union Régionale des
Collectivités forestières Occitanie du 5 décembre 2023.
Il est demandé qu'un élu référent forêt-bois soit désigné au sein du Conseil
Municipal.
Mme Mélanie COT propose sa candidature.
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres
présents :
- désigne Mme Mélanie COT, référent forêt-bois ;
- autorise Madame la Maire à communiquer les coordonnées du référent
forêt-bois à l'Union Régionale des Collectivités forestières Occitanie.
Pour extrait conforme au registre des délibérations
Adopté et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.
Fait et délibéré à Castex, le 16 décembre 2023